

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement Auvergne
Service de Maîtrise d'Ouvrage

Clermont-Ferrand, le

- 6 JUIN 2011

CERTIFICAT DE CAPACITE

Je, soussigné, Jean-François TARISTAS, responsable d'opération pour la Maîtrise d'Ouvrage à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement – Auvergne, atteste que les travaux décrits ci-après ont été réalisés par :

AGOR – Le Jarry – 53 220 Saint Ellier du Maine, représenté par M.BARASCUD.

L'entreprise AGOR étant le co-traitant, pour les travaux de génie civil, du groupement d'entreprise COLAS-MIRO-AGOR.

Maître d'œuvre : DIR CENTRE EST – SIR DE MOULINS

Lieu du chantier : RCEA-RN 145- Contournement de Montluçon, Mise à 2*2 voies : réalisation des travaux d'ouvrages et de génie civil.

Nature des travaux réalisés par l'entreprise :

TOARC Contournement de Montluçon

Construction de 360 ml de murs de soutènement architecturés de hauteur 6.00 ml.

Confortement de la pile d'un ouvrage existant et remise en peinture des palplanches existantes.

Démolitions et reconstruction des superstructures de deux ouvrages existants.

Montant des travaux réalisé par le groupement : 10 220 127.30 €HT soit 12 223 272.25€ TTC

Dont travaux réalisés par le Co traitant AGOR : 2 114 000.00€ HT soit 2 528 344€ TTC.

Montant sous traité directement par le Co-Traitant AGOR : 500 000€ TTC.

Nature des travaux effectivement réalisés par l'entreprise AGOR :

Béton : 2 000m3

Acier : 140 tonnes

Micro pieux : 300 ml

Coffrages : 5 600 m2

Corniches métalliques : 180 ml

Peinture palplanches : 1 100 m2

Lieu du chantier : Montluçon- Domérat

Période d'exécution des travaux : Mars 2009 à octobre 2009

Les travaux ont été exécutés suivant les règles de l'art et leur règlement n'appelle aucune observation particulière.

Fait et délivré sur demande de l'entreprise, pour servir et valoir ce que de droit.

Le responsable d'opérations secteur
nord



Jean-François Taristas